



**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA  
QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION  
DES DÉCHETS  
—  
EXERCICE 2024**



PARCE CE QUE LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

<b>1- DÉFINITION ET DÉLIMITATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS..</b>	<b>5</b>
1. LE TERRITOIRE DESSERVI .....	6
2. PRESENTATION DU SERVICE AU SEIN DE LA CCCP .....	7
3. LES DECHETS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE DE COLLECTE ET LA RECYCLERIE DE CAURO.....	7
<b>2- INDICATEURS TECHNIQUES .....</b>	<b>8</b>
1. LES CHIFFRES CLES DE 2024 .....	9
<b>3- INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS .....</b>	<b>17</b>
1. MONTANT GLOBAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT REPARTITION DES COÛTS .....	18
2. EVOLUTION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT.....	18
3. RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU SPGD .....	19
4. EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU SPGD .....	19
<b>4- POLITIQUE DEVELOPPEE PAR LA CC DU CELAVU-PRUNELLI EN MATIERE DE DECHETS .....</b>	<b>20</b>
1. RÉALISATIONS 2024 .....	21
2. PROGRAMMATIONS POUR 2025 .....	22

## CONCLUSION



## INTRODUCTION

Conformément à l'article L5214-16 du CGCT, la Communauté de communes Celavu-Prunelli exerce de plein droit la compétence « **collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés** » au lieu et place des communes membres de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal.

### Répartition de la compétence déchets

En Corse, les 19 intercommunalités ont conservé leur compétence « collecte ». C'est-à-dire qu'elles ont en charge l'achat, l'entretien et la collecte des bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif. Les intercommunalités adhérentes ont transféré au SYVADEC la compétence « traitement ».

Il assure à leur place le traitement et la valorisation des déchets ménagers. Le SYVADEC réceptionne les flux collectés par les intercommunalités sur ses installations (recycleries, quais de transfert, centres de regroupement du tri, bio-plateformes de compostages, centres de stockage), recycle les déchets triés et enfouit les déchets résiduels. Les intercommunalités mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

### LES MISSIONS DU SYVADEC :

- Construit et gère les infrastructures de traitement dont notamment le centre d'enfouissement de Viggianello I.
- Assure le transfert et le transport des déchets.
- Gère les filières de recyclage en lien avec les éco-organismes.
- Met en place et collecte les bornes textiles.
- Encourage la pratique du compostage en lien étroit avec les services des intercommunalités adhérentes.
- Mène des actions de sensibilisation du grand public et des scolaires via le programme EcoScola.

### LES MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

- Assure la collecte en porte à porte, en apport volontaire et point de regroupement de l'ensemble des flux.
- Gère les équipements de pré-collecte (bacs, colonnes...) et de collecte.
- Informe et sensibilise les usagers au tri et à la réduction des déchets.
- Assure le suivi des composteurs de proximité.



## Pourquoi un rapport sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets ?

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente, à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Le rapport rend compte de la situation de la collectivité territoriale par rapport à l'atteinte des objectifs de prévention et de gestion des déchets fixés au niveau national. Il présente notamment la performance du service en termes de quantités d'ordures ménagères résiduelles et sa chronique d'évolution dans le temps.

Ce rapport est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, il vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité. Il doit, ce faisant, lui permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

Par-delà l'obligation réglementaire, ce rapport est l'occasion d'affirmer les ambitions et d'afficher les réalisations de la CCCP en matière de gestion des déchets. Il fournit les indicateurs d'ordre technique et financier permettant d'illustrer au mieux l'activité des services.

Afin de faciliter la connaissance de la nature et du niveau de l'offre de service public par la population et engager un vrai dialogue sur la modernisation et l'amélioration du service, ce rapport sera diffusé sur le site internet [www.celavu-prunelli.fr](http://www.celavu-prunelli.fr).



# 1- DÉFINITION ET DÉLIMITATION DU SERVICE PUBLIC COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA CCCP



## 1. LE TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes Celavu-Prunelli (CCCP) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), créée suite à la dissolution de la Communauté de Communes de la vallée du Prunelli et de l'intégration des communes de Bastelica, Bastelicaccia, Eccica-Suarella, Ocana, Tolla à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de la Gravona au 1er janvier 2017.

Cet EPCI regroupe aujourd'hui 10 communes réparties sur un territoire d'environ 381.53Km<sup>2</sup>.

### LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU-PRUNELLI



9 360 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021, (population totale INSEE)

#### Impact du tourisme sur le SPGD :

Entre juillet et septembre 2024, le taux de variation de population saisonnier par rapport aux ordures ménagères résiduelles (OMr) collectées est d'environ 21.81%.

Ce taux est calculé par rapport à l'augmentation du tonnage d'OMr durant cette même période.

- Moyenne haute saison : 263 566kg (de juillet à septembre)
- Moyenne basse saison : 216.366kg

<b>Bastelica</b>	<b>517</b>
<b>Bastelicaccia</b>	<b>4 366</b>
<b>Bocognano</b>	<b>373</b>
<b>Carbuccia</b>	<b>383</b>
<b>Eccica-Suarella</b>	<b>1 393</b>
<b>Ocana</b>	<b>648</b>
<b>Tavera</b>	<b>417</b>
<b>Tolla</b>	<b>123</b>
<b>Ucciani</b>	<b>509</b>
<b>Vero</b>	<b>631</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 360</b>



Les caractéristiques géographiques de ce territoire entre le péri-urbain et le rural de montagne ont des impacts non négligeables sur la gestion des déchets. Elles engendrent un habitat dispersé qui représente une contrainte forte sur la collecte des déchets puisque les distances à parcourir sont plus importantes et induisent une difficulté de rationalisation du dispositif de collecte au regard du tonnage collecté.

Les activités **touristiques** qui entraînent des pics de fréquentation d'environ 22% ne sont pas non plus sans conséquence sur la gestion des déchets. Elles nécessitent notamment une adaptabilité des fréquences de collecte à la saisonnalité.

## 2. PRESENTATION DU SPGD AU SEIN DE LA CCCP

Fonction	Nombre d'agent(s)
Chef de service	1
Chefs de secteur	2
Chauffeurs polyvalents	11
Agents de collecte	6
Agents de voirie	2 (à mi-temps sur la collecte des déchets)
Secrétariat	1
Ambassadeurs du tri	2

## 3. LES DECHETS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE DE COLLECTE ET LA RECYCLERIE DE CAURO

Types de déchets	Types de collectes					
	Point de regroupement	Porte à porte	Point d'apport volontaire	Encombrants	Bornes textiles	Recyclerie de Cauro
Ordures ménagères						
Emballages						
Papier						
Verre						
Carton						
Textiles						
DEEE						
Meubles						
Métaux						
D Déchets verts						
Gravats						
DDS						
Tout venant						
Lampes						
Piles						
Batteries						
Cartouches d'encre						

Le règlement de collecte intercommunal de collecte des déchets ménagers a été adopté par arrêté du Président le 3 décembre 2021.



## 2- INDICATEURS TECHNIQUES



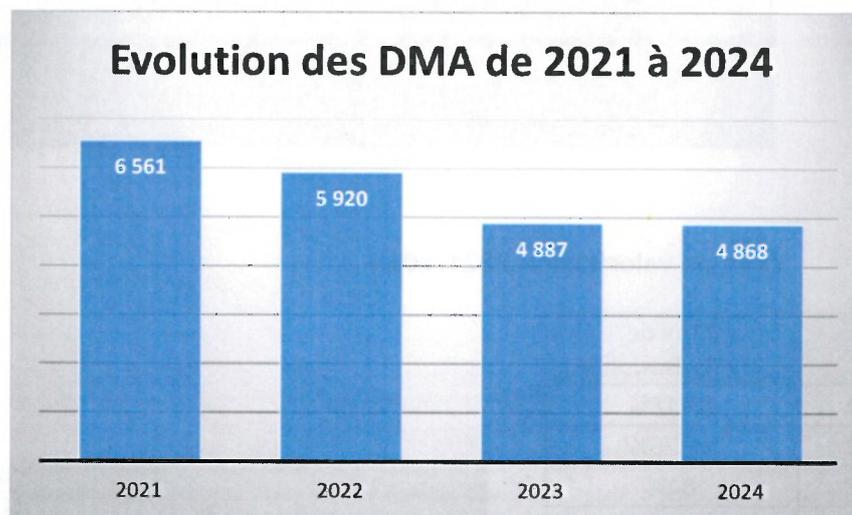
## 1. LES CHIFFRES CLES 2024

### ❖ Evolution du tonnage des Déchets Ménagers Assimilés (DMA) 2021/2024

A l'échelle régionale en comparant la production globale des années 2023 et 2024, nous observons une légère hausse des déchets résiduels (+ 3 702 t).

Au sein de l'intercommunalité :

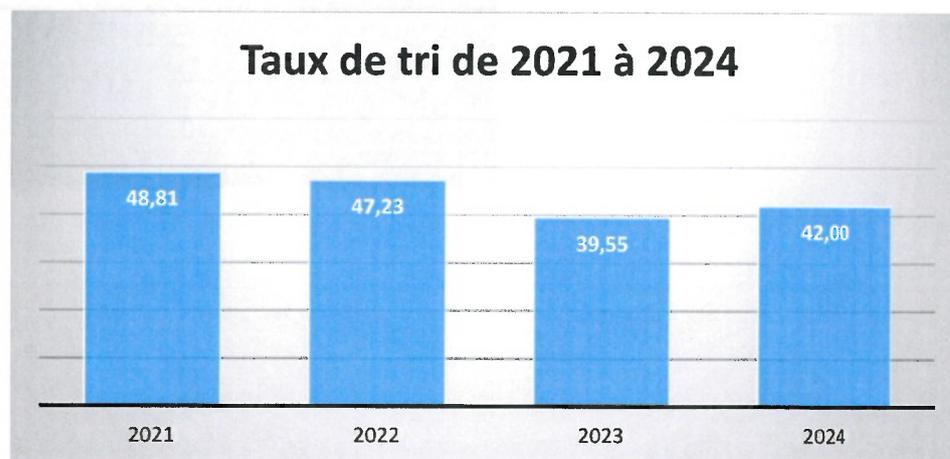
DMA	Total
2021	6 561
2022	5 920
2023	4 887
2024	4 868



La moyenne régionale de DMA est de 632kg/hab en Corse et de 526kg/hab sur le territoire de la CCCP, 4ème intercommunalité à l'échelle de la région Corse.

### ❖ Evolution du taux de tri 2021/2024

Année	Taux de tri
2021	48,81
2022	47,23
2023	39,55
2024	42,00



Accusé certifié exécutoire

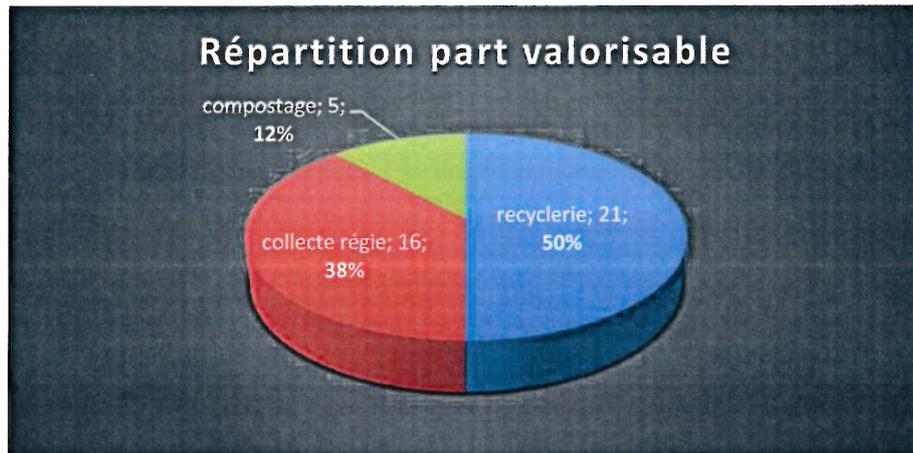
Réception par le préfet : 09/07/2025

Publication : 20/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



### Répartition de la part valorisable 2024 en pourcentage



### Taux de valorisation 2021/2024

Année	Taux de valorisation
2021	87,18%
2022	86,76%
2023	84%
2024	73.98%





## ❖ L'ORGANISATION DE COLLECTE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

La CCCP gère en régie la collecte des ordures ménagères et du tri ainsi que leur acheminement vers les centres de traitement, sur l'ensemble du territoire intercommunal.

L'EPCI a délégué au SYVADEC l'exercice de la compétence valorisation et traitement. Les déchets résiduels et valorisables collectés sur le territoire de la CCCP par le service de l'EPCI sont déposés chez des prestataires désignés par le SYVADEC. A compter de cette dépose, le syndicat régional assure le conditionnement, transport, tri et traitement des déchets déposés.

### ❖ Les déchets résiduels :

Les sites de Viggianello (société Lanfranchi Environnement) et de Prunelli di Fiumorbu (géré par la STOC) assurent le traitement de l'ensemble des déchets résiduels de la Corse.

### ❖ Les déchets valorisables :

Les déchets valorisables collectés par la CCCP sont acheminés, en fonction des matériaux, dans deux quais de transfert, prestataires du Syvadec : Environnement Services, à Baléone, et Corse Euro-Déchets, à Caldaniccia.

Le verre et les journaux collectés sont directement acheminés vers des filières de traitements agréés (plateforme de retraitement pour le verre et industrie papetière pour les journaux).

Les emballages sont expédiés vers un centre de tri, qui se charge de séparer les divers flux (métaux, plastiques,...) ; les repreneurs agréés récupèrent ensuite ces matériaux pour les amener vers les filières adéquates (industries sidérurgiques, plasturgiques,...).

Les fermentescibles sont déposés sur le site de Ferticompost.

Le détail des circuits est communiqué dans le rapport annuel du Syvadec, consultable sur son site internet.

## ➤ Collecte des OMr (Ordures Ménagères résiduelles).

La CCCP gère en régie la collecte des OMr en bacs roulants sur le territoire communautaire.

### - **Fréquence de collecte :**

Communes	Nbre de passage en collecte OMR/semaine	Jours de collecte
<b>Bastelica</b>	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
<b>Bastelicaccia</b>	5	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi <b>sur les points PDR.</b>
	1	Sur les points en porte à porte
<b>Bocognano</b>	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
<b>Carbuccia</b>	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
<b>Eccica-Suarella</b>	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
<b>Ocana</b>	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
<b>Tavera</b>	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
<b>Tolla</b>	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
<b>Ucciani</b>	3	Lundi, Mercredi, Vendredi
<b>Vero</b>	3	Lundi, Mercredi, Vendredi

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2025

Publication : 20/06/2025

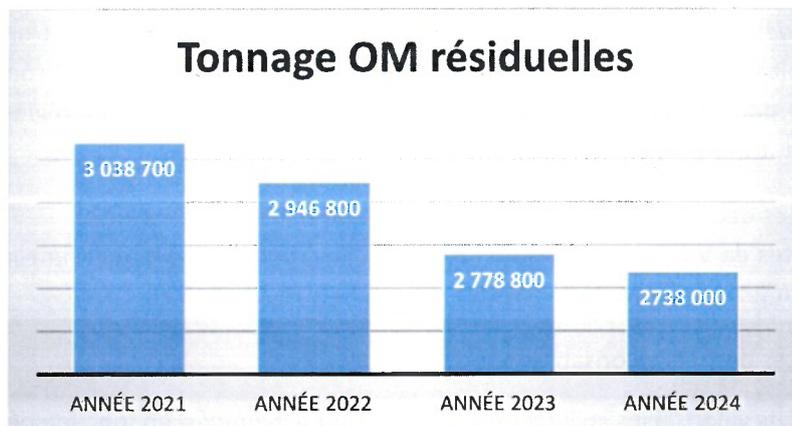
Pour l'autorité compétente par délégation

**Types de contenant :**

Bacs roulants de 120l à 770l

**Tonnages**

OMR	Tonnage
Année 2021	3 038 700
Année 2022	2 946 800
Année 2023	2 778 800
Année 2024	2 738 000

**A noter :**

Sur l'année 2024 la production moyenne OMr sur la CCCP : 299kg/hab (*moyenne régionale 375kg/hab-source ODEM 2024*)

➤ **Collecte sélective**

La CCCP gère en régie la collecte sélective en bacs roulants ainsi que la collecte des bornes aériennes sur le territoire communautaire.

**- Fréquence de collecte**

✓ La collecte des bornes aériennes

Communes	Nombre de bornes				Fréquence de collecte			
	Jaune	Bleu	Verre	Carton	Jaune	Bleu	Verre	Carton
<b>Bastelica</b>	2	1	1	6	1x/2sem	1x/mois	1x/2sem	1x/sem
<b>Bastelicaccia</b>	5	4	7	5	2x/sem	1x/mois	1x/2sem	2x/sem
<b>Bocognano</b>	2	2	2	2	1x/sem	1x/mois	1x/2sem	1x/sem
<b>Carbuccia</b>	2	1	1	0	1x/sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
<b>Eccica-Suarella</b>	3	3	3	2	1x/sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
<b>Ocana</b>	1	1	2	1	1x/2sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
<b>Tavera</b>	1	1	1	1	1x/sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
<b>Tolla</b>	1	1	1	1	1x/2sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
<b>Ucciani</b>	1	1	1	1	1x/sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem
<b>Vero</b>	1	1	1	1	1x/sem	1x/mois	1x/mois	1x/sem

En fonction du niveau de remplissage, ce planning peut être modifié afin de répondre au plus vite aux besoins.

✓ La collecte du tri des ménages en bacs

Communes	Nombre de passage collecte du tri en bacs hebdomadaire	Jours de collecte
<b>Toutes les communes de la CCCP en Point De Regroupement</b>	2	Mardi, Jeudi
<b>Bastelicaccia en Porte à Porte</b>	1	Variable selon les quartiers

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2025

Publication : 20/06/2025

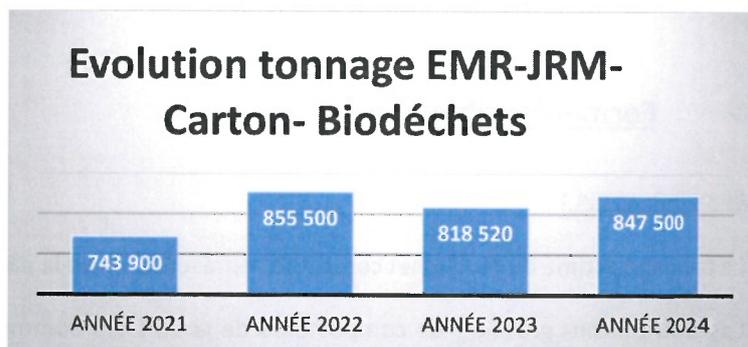
Pour l'autorité compétente par délégation

**Type de contenant :**

- La collecte du tri des ménages en bacs : bacs roulants EMR/Papiers de 120l à 1000l
- La collecte des bornes aériennes : bornes aériennes de 3 à 4 m3

**- Tonnages :**

EMR-JRM- Verre-Carton- Biodéchets	Tonnage
Année 2021	<b>743 900</b>
Année 2022	<b>855 500</b>
Année 2023	<b>818 520</b>
Année 2024	<b>847 500</b>



➤ **Collecte des encombrants**

La collecte des encombrants est réalisée, en porte à porte sur rendez-vous, à l'aide de camions plateau dans les 10 communes. Notre EPCI est adhérente au service recyclerie proposé par le SYVADEC depuis 2020. Ainsi, la recyclerie de Cauro accueille les administrés et les tournées d'encombrants de la com-com de la Pieve de l'Ornano et du Taravo ainsi que de la com-com du Celavu-Prunelli. Une clef de répartition annuelle est appliquée à chaque flux de la recyclerie afin de dispatcher entre les EPCI les tonnages des différents flux. (Cf chapitre recyclerie)

Afin de pouvoir proposer aux habitants du secteur de la Gravona un service de recyclerie, le SYVADEC a mis en place une recyclerie mobile basée sur la commune d'Ucciani, tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 9h à 14h.

**Fréquence des collectes effectuées en régie :**

- Un passage hebdomadaire sur les 5 communes du Prunelli (sauf Bastelicaccia : 2 passages) ;
- Deux passages hebdomadaires sur les 5 communes de la haute vallée de la Gravona.

Communes	Jour de collecte
<b>Bocognano</b>	Lundi/Mercredi
<b>Carbuccia</b>	Mardi/Jeudi
<b>Tavera</b>	Lundi/Mercredi
<b>Ucciani</b>	Mardi/Jeudi
<b>Vero</b>	Mardi/Jeudi

Communes	Jour de collecte
<b>Bastelica</b>	Mardi
<b>Bastelicaccia</b>	Lundi/Mercredi
<b>Eccica-Suarella</b>	Vendredi
<b>Ocana/Tolla</b>	Jeudi



## ➤ Bornes textiles

Les bornes textiles sont collectées par le SYVADEC ; elles sont au nombre de 11 sur le territoire (Bastelicaccia, Bocognano, Eccica-Suarella, Tavera et Vero).

Cette année, près de 33 Tonnes ont été collectées.

## ➤ Fermentescibles

### Le compostage :

Le tonnage estimé du biodéchet composté représente 5% de la part du taux de tri de notre EPCI (source Syvadec).

Les distributions gratuites de composteurs de jardins ont commencé en 2009 sur tout le territoire. A partir de 2021, le Plan Biodéchets de la CCCP fixe l'objectif à 1638 composteurs. En 2024, les distributions dépassent les objectifs pour atteindre 1987 composteurs.

Le taux de couverture de la population installée en composteurs sur le territoire de la CCCP est de 53%.

### La collecte des biodéchets :

La CCCP s'est positionnée sur un appel à projet porté par l'ADEME :

« Généralisation du tri à la source des biodéchets sur la CC Celavu-Prunelli »

Dans ce cadre, outre la distribution de composteurs, une collecte des biodéchets auprès de professionnels a été mise en œuvre dès l'été 2023. En 6 mois, 12 tonnes de fermentescibles ont été collectés en régie. Pour l'année 2024, 28 tonnes ont ainsi été collectés.

La tournée de collecte des biodéchets avoisine les 100 km ; elle est réalisée durant la haute saison à une fréquence de 3 fois par semaine : lundi, mercredi, vendredi.

Les communes collectées sont : Bastelicaccia, Ocana, Tolla, Bastelica, Ucciani, Carbuccia. Près de 20 professionnels sont inscrits (restauration, centre de santé, épicerie, école, crèches).

Notons que l'année 2025 verra la mise en place de la collecte en PDR ainsi qu'en PàP afin d'étendre la collecte des biodéchets à l'intégralité des administrés de la CCCP.

## ➤ Les moyens matériels de la collecte

Pour la collecte en bacs (OM et tri sélectif).

Marque	Immatriculation	Date de mise en circulation	Type véhicule	Capacité
Iveco	GH530JJ	04/07/2022	BOM	10m3
Renault	EE094LL	05/08/2016	BOM	12m3
Renault	DD002DA	17/02/2014	BOM	12m3
Mitsubishi	GP-610-QZ,	Location biodéchets	BOM	5m3
Renault	FD753XW	21/02/2019	BOM	12m3
Isuzu	FZ420LT	26/05/2021	BOM	8m3
Iveco	FJ754RN	27/08/2019	Grue	
Iveco	GX795WG	10/09/2003	BOM	9m3



Pour la collecte des encombrants :

Marque	Immatriculation	date de mise en circulation	type véhicule	capacité
Iveco	ET368MH	22/01/2018	BENNE	1m3
Renault	BH305BE	21/01/2011	BENNE	1m3
Renault	CG132SP	21/06/2012	BENNE	3m3
Renault	EF378HD	19/09/2016	BENNE	1m3
Renault	FX987XZ	18/03/2021	BENNE	1m3
Renault	GY255CM	05/07/2024	BENNE	1m3

### ➤ Focus sur les recycleries :

- Recyclerie de Cauro

La CCCP ne possède pas de recyclerie fixe sur son territoire.

Aussi, le SYVADEC nous a orienté vers la recyclerie de Cauro qui accueille les usagers mais également les tournées d'encombrants des com-com du Celavu-Prunelli et celle de la Pieve de l'Ornano et du Taravo.

Une clé de répartition des flux annuels est appliquée aux tonnages réceptionnés dans la recyclerie.

Cette clé permet de calculer pour chaque adhérent les tonnages de chaque flux, les cotisations appelées sur le tout-venant résiduel et les soutiens reversés sur les flux de meubles et DEEE.

Clé de répartition 2024	%
Celavu-Prunelli	41%
Pieve d'Ornano et du Taravo	59%

Les tonnages recyclerie Cauro:

(flux pris en compte : tout venant, métaux, DEEE, meuble, végétaux, gravats, tout venant valorisé, pneu, DDS, biodéchets, textile, carton).

Tonnage recyclerie Cauro	
2021	2 598 800
2022	1 924 100
2023	953 900
2024	968 000

- Recyclerie mobile Ucciani, recyclerie solidaire Bastelicaccia

Inauguration le 7/02/2023 avec permission de voirie de la Collectivité De Corse



Fonctionnement initial à partir de février 2023, un rendez-vous mensuel jusqu'en septembre 2023.

En raison du bon fonctionnement du dispositif et de la complémentarité avec la recyclerie solidaire d'Iniziativa, des dates supplémentaires ont alors été proposées à compter de fin 2023. Pour l'année 2024, quatre passages mensuels (les 4 premiers mercredis du mois) ont été proposés aux administrés. Puis la fréquence s'étant stabilisée, les permanences sont depuis passées à deux fois par mois : 1er et 3ème mercredi du mois.

En 2023, les tonnages collectés sur la recyclerie mobile représentent 22 T répartis sur différents flux.  
Sur 2024, 12.80 T

La recyclerie solidaire en partenariat avec l'association d'insertion professionnelle Iniziativa, se poursuit tous les 1ers samedis matin du mois sur le parking de la salle des fêtes de Bastelicaccia.



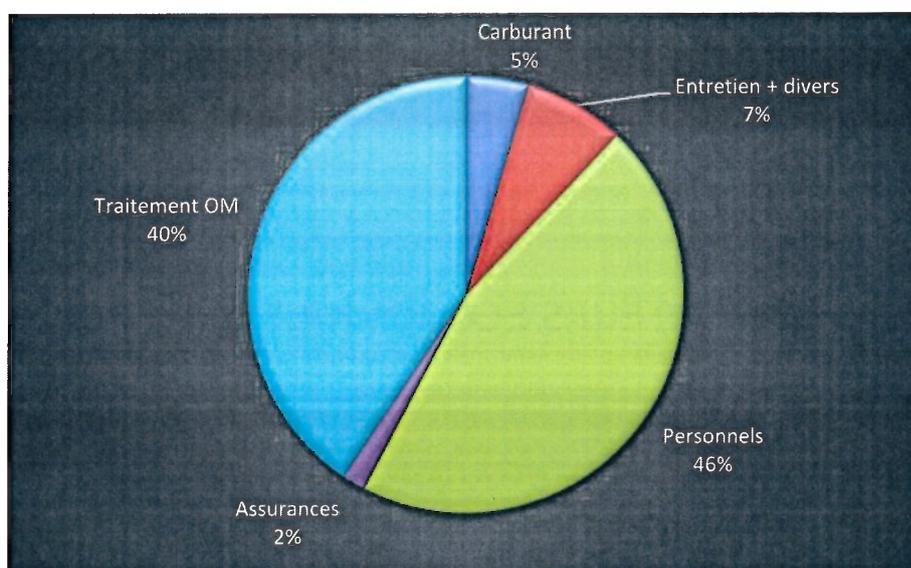
### 3- INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS



## 1. MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

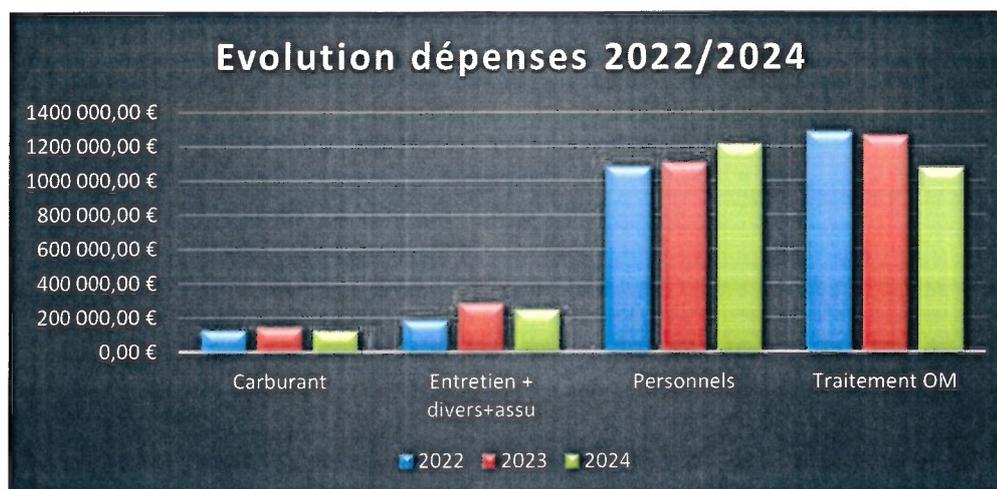
En **2024**, le montant des **dépenses de fonctionnement** s'élève à **2 657 079.68 €**

	2024
<b>Carburant</b>	121 786.51 €
<b>Entretien + loc +divers</b>	197 071.48 €
<b>Personnels</b>	1 214 851.69 €
<b>Assurances</b>	46 816.00 €
<b>Traitement OM</b>	1 076 554.00 €
	<b>2 657 079.68 €</b>



## 2. EVOLUTION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DU SPGD

	2022	2023	2024
Carburant	122 739,15 €	137 739,38 €	121 786,51 €
Entretien + divers+assu	180 884,16 €	280 427,93 €	243 887,48 €
Personnels	1 081 705,17 €	1 102 864,85 €	1 214 851,69 €
Traitement OM	1 282 834,50 €	1 258 419,72 €	1 076 554,00 €
	2 668 162,98 €	2 779 451,88 €	2 657 079,68 €



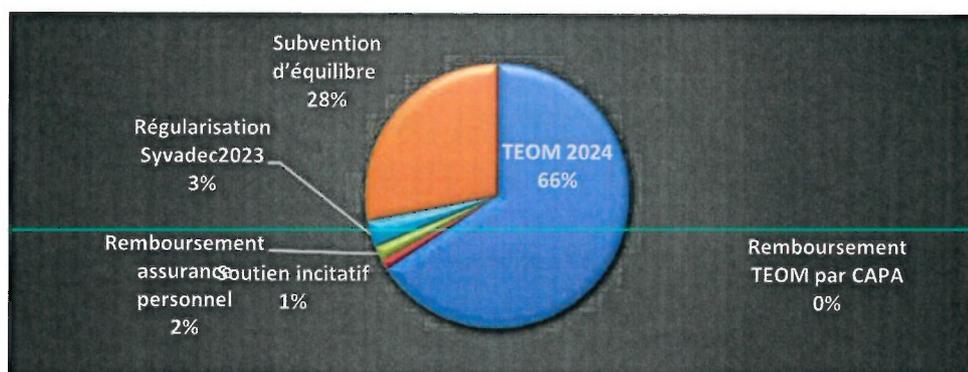
### 3. RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU SPGD

Pour l'autorité compétente par délégation



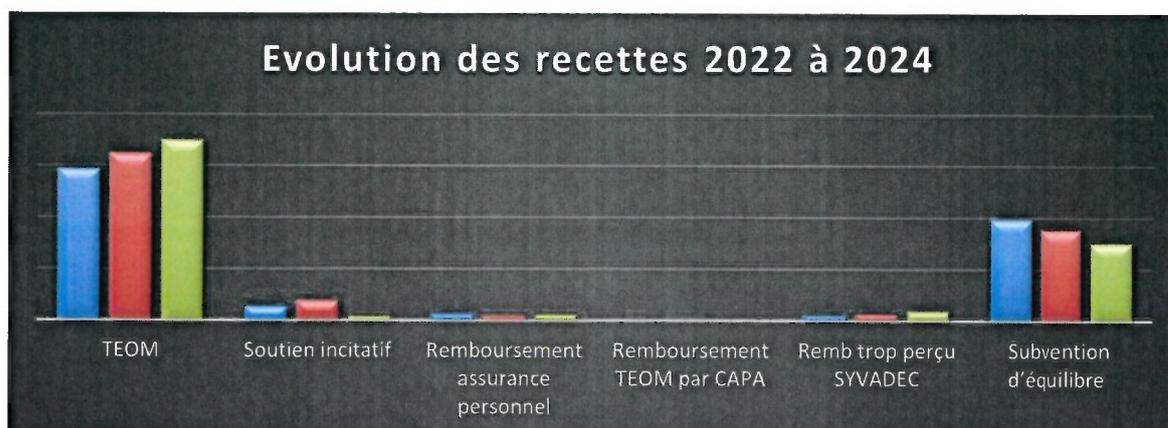
En 2024, le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 2 657 079.68€

	2024
<b>TEOM 2024</b>	1 744 783,00 €
<b>Soutien incitatif</b>	32 596,60 €
<b>Remboursement assurance personnel</b>	62 507.01 €
<b>Remboursement TEOM par CAPA</b>	0,00 €
<b>Régularisation Syvadec2023</b>	85 475,52 €
<b>Subvention d'équilibre</b>	746 588,17 €
	<b>2 657 079,68 €</b>



### 4. EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU SPGD

	2022	2023	2024
<b>TEOM</b>	1 463 154,00 €	1 612 252,00 €	1 744 783,00 €
<b>Soutien incitatif</b>	126 815,28 €	184 856,00 €	32 596,60 €
<b>Remboursement assurance personnel</b>	51 970,96 €	37 723,98 €	65 707,01 €
<b>Remboursement TEOM par CAPA</b>	7 228,00 €	8 384,00 €	0,00 €
<b>Remb trop perçu SYVADEC</b>	40 550,38 €	57 086,00 €	85 475,52 €
<b>Subvention d'équilibre</b>	978 444,36 €	879 149,90 €	728 517,55 €
	<b>2 668 162,98 €</b>	<b>2 779 451,88 €</b>	<b>2 657 079,68 €</b>





#### **4. POLITIQUE DEVELOPPEE PAR LA CC DU CELAVU-PRUNELLI EN MATIERE DE DECHETS**



## 1. RÉALISATIONS 2024

### ❖ BILAN DES ACTIONS MENÉES PAR LA CCCP 2024

#### • Suite de la mise en place de la collecte en porte-à-porte sur la commune Bastelicaccia

2024 : les quartiers de Capparone, du secteur Stade et de Cavone, ainsi que des chemins de Galera et Croce viennent compléter et terminer le déploiement. 560 foyers sur Bastelicaccia sont désormais dotés de bacs individuels pour le tri des emballages et pour les ordures ménagères avec une collecte hebdomadaire.

#### • Mise en place du plan d'action Biodéchets

Après un lancement de la collecte au mois de juillet 2023, l'année 2024 a été la première année de collecte réalisée sur l'année entière. Le tonnage est passé de 12T (sur 6 mois) en 2023 à 28.2T en 2024. Les bacs et bioseaux qui serviront à la mise en place de la collecte des biodéchets en PàP ont été réceptionnés fin 2024.

#### • Etude d'optimisation du service de gestion des déchets

L'étude d'optimisation du Service Public de la Collecte des déchets a démarré en janvier 2024. La phase d'état des lieux s'est étalée sur les 6 premiers mois de l'année. Ce diagnostic nous a permis par la suite, de définir un programme d'adaptation et d'optimisation avec une analyse sommaire de plusieurs scénarios. A l'issue de cette phase, les élus se sont positionnés sur une étude approfondie du scénario retenu et sur la définition d'un plan d'actions.

2025 sera l'année des propositions opérationnelles.

#### • Etude pour la mise en œuvre de la redevance spéciale

Il est apparu opportun aux élus de terminer l'étude d'optimisation avant de s'engager dans la réalisation de l'étude de mise en œuvre de la Redevance Spéciale.

#### • Inciter les professionnels à mieux gérer leurs déchets

Notre ambassadrice du tri a poursuivi ses missions auprès des professionnels afin de les guider au mieux vers une démarche éco-responsable tout au long de l'année.

Accompagnement à la mise en place de la prévention et du tri sélectif sur les différentes manifestations du territoire.

#### • Communiquer et sensibiliser

##### TRI :

- Création d'un nouveau Mémotri (3000 exemplaires) : tri sélectif, tri des déchets alimentaires, gestion des déchets verts (Ademe, OEC).
- Nouveaux stickers sur les bacs de tri : consignes (papier, verre, emballages) et tri en sac opaque interdit.
- Campagnes de communication réseaux sociaux et panneaux digitaux : consignes et sacs noirs interdits.

##### COMPOSTAGE/DECHETS ALIMENTAIRES :

- Enquête sur le compostage de jardin afin de proposer des solutions de dynamisation et d'accompagnement aux bonnes pratiques.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2025

Publication : 20/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



- Sensibilisation au tri à la source des déchets alimentaires (collecte et compostage) sur stand : A Fiera di a Castagna, Les Agrumes en Fête.
- Campagne de communication sur la quinzaine du compostage domestique.

#### SENSIBILISATION PUBLIC SCOLAIRE :

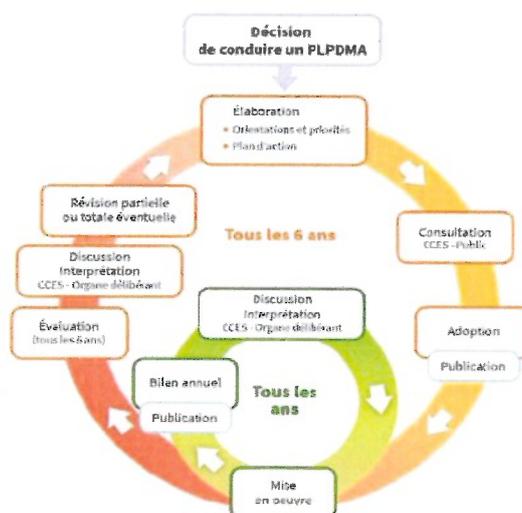
- Remise en route du composteur de l'école maternelle du Pont de la Pierre.
- Jardin écolier de Bastelica.



## 2. PROGRAMMATION POUR 2025

En 2025, la CCCP poursuivra ses actions de collecte et traitement des déchets. Elle travaillera particulièrement sur les points suivants :

- **Suivi de la collecte en porte à porte sur la commune de Bastelicaccia (indicateurs quantitatifs et qualitatifs).**
- Conformément aux préconisations du plan d'action, déploiement de la collecte des biodéchets auprès des particuliers en points de regroupement sur l'ensemble des communes (avril à mai) et en porte-à-porte sur Bastelicaccia (septembre) .
- **Déploiement de nouvelles bornes aériennes de tri : emballages, papiers, verres (insonorisées)**  
52 nouvelles bornes, financées à 70% par l'éco-organisme CITEO, sont prévues pour remplacer, optimiser et créer des points d'apport volontaire sur toutes les communes. De volume supérieur aux bornes existantes, elles feront l'objet d'une signalétique harmonisée reprenant les codes couleurs et les consignes de tri. Chaque flux sera représenté par un personnage emblématique dessiné par un artiste du territoire.
- **Etude d'optimisation du service de gestion des déchets**  
Les conclusions de l'études interviendront fin 2025.  
Les premières mesures seront prises en compte en début 2026.
- **Etude pour la mise en œuvre d'une tarification incitative et redevance spéciale**  
L'étude sera lancée dès la fin d'année 2025.
- **Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**  
Rédaction d'un document stratégique visant à réduire la production et améliorer la gestion des déchets sur notre territoire (obligation réglementaire).



- **Améliorer les conditions de travail des agents du service**

Ces améliorations passeront par la livraison prochaine de nouveaux matériels notamment pour le renouvellement de la flotte de collecte ( 4 véhicules) et par l'achat d'un camion de lavage des bacs qui permettra un lavage plus fréquent des contenants. Des formations complémentaires seront proposées aux agents : qualité du tri sélectif, tri en déchetterie, caractérisations.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2025

Publication : 20/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



- **Communiquer et sensibiliser**

- Rédaction et diffusion d'un bulletin trimestriel de la CCCP (4000 exemplaires).
- Stand de promotion et de sensibilisation lors des foires régionales (Bocognano, Bastelicaccia).
- Réunions publiques de présentation de la collecte des déchets alimentaires et sensibilisation à la prévention et au tri des déchets.
- Campagnes de communication sur les réseaux sociaux.
- Mise à jour du site internet de la CCCP – Index « Gestion des déchets ».